

Le mardi 19 décembre 2017
À 18 h 30 – Salle l'Amphi
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	LANGLOIS	Gustave
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	FERRAN	David
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérôme
BEAUMONT PIED DE BOEUF	GANGNAT	Pascal
BOUERE	CHAUVEAU	Jacky
BOUERE	AVALLART	Pierre
BOUERE	MAHIEU	Céline
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
COSSE EN CHAMPAGNE	FOUCHER	Stéphane
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
GREZ EN BOUERE	FOUCHER	Michel
LA BAZOUGE DE CHEMERE	LEGEAY	Franck
LA CROPTÉ	LAMBERT	Paul
LE BIGNON DU MAINE	BELLAY	Jean-Louis
LE BURET	PENNEL	Ludovic
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier

MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc
MESLAY DU MAINE	GAUTIER	Huguette
MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	TAUNAI	Maryse
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	BRUNEAU	Sylvie
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
MESLAY DU MAINE	JARDIN	Elisabeth
PREAUX	FOUCAULT	Roland
RUILLE FROID FOND	CHAUVIN	Christophe
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	BREHIN	Jean-Claude
VAL DU MAINE	COTTEREAU	Michel
VAL DU MAINE	LEFLOCH	Michel
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	BUCHOT	André

- Sabin Jacques arrivé à 19h15 pour l'élection du 8^{ème} Vice-président.
- Chauveau Jacky arrivé à 19h25 pour l'élection du 10^{ème} Vice-président. Jacky Chauveau avait donné pouvoir à Pierre Avallart avant son arrivée.
- Foucault Roland arrivé à 20h07 à partir du rapport de la commission collecte, prévention déchets
- Ferran David arrivé à 20h40 à partir du dossier Ressources Humaines

Étaient absents excusés :

Mesdames Yveline Rapin a donné pouvoir à Jérôme Landelle - Perthué Evelyne – Helbert Marie-Claude - Ricordeau-Maille Martine a donné pouvoir à Michel Cottereau – Frégné Cécile.

Assistait également à la séance : Sylvie Landelle – DGS

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière séance du 28 novembre 2017,
2. Recomposition du bureau de la CCPMG suite aux démissions - Nombre de Vice-présidents,
3. Elections des membres des conseils d'exploitation de la régie eau et de la régie assainissement au 1^{er} janvier 2018,
4. Rapport de la commission collecte, traitement et prévention déchets du 12 décembre 2017,
5. Rapport de la commission économique du 11 décembre 2017,
6. Rapport de la commission d'aide à la gestion du personnel du 12 décembre 2017,
7. Avenant au contrat de plan Etat Région (CPER),
8. Affaires financières,
9. Décision du président et du bureau du 2^{ème} semestre 2017.

Dossier N°1 – Procès-verbal réunion du 28 novembre 2017

Le Président ouvre la séance et présente aux membres du Conseil Communautaire le procès-verbal de la réunion du 28 novembre 2017.

[AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :](#)

Le Conseil Communautaire approuve le procès-verbal à l'unanimité.

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le président propose aux membres du Conseil Communautaire d'ajouter un point à l'ordre du jour : consultation et maintenance du logiciel eau et déchets.

[AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :](#)

Les membres du Conseil Communautaire à l'unanimité valident cette proposition.

Dossier N°2 – Recomposition du BUREAU de la CCPMG suite aux démissions – Nombre de vice-présidents et indemnités

Rapporteur, le Président Bernard Boizard.

1- Rappel :

Suite aux démissions :

De Noëlle Launay, Maire de la commune de Meslay du maine et 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays de Meslay Grez en charge des affaires petite enfance-enfance jeunesse et sports,

De Christian Herbert, Maire de Cossé en Champagne,

Des élections communales ont eu lieu le dimanche 3 décembre dernier.

Conseillers communautaires Elus suite à ces élections :

Meslay du Maine :

POULAIN	Jean Marc - MAIRE
BOULAY	Christian – 1 ^{er} Adjoint
TAUNAIS	Maryse- 2 ^{ème} Adjoint
BORDIER	Pierre- 3 ^{ème} Adjoint
GAUTIER	Huguette- 4 ^{ème} Adjoint
BRUNEAU	Sylvie
BRAULT	Jacques
JARDIN	Elisabeth

Cossé en Champagne :

FOUCHER	Stéphane - Maire
---------	------------------

Conseiller communautaire suppléant ; BELAIR Guillaume, 1^{er} adjoint.

Monsieur Boizard a déclaré installé les nouveaux conseillers communautaires dans leurs fonctions de conseillers Communautaires de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

2 – Reconstitution du Bureau de la Communauté de Communes :

Rappel de la composition du Bureau suite aux élections de 2014

Président : BOIZARD Bernard

1^{er} Vice-président : LAUNAY Noëlle – commission petite enfance- enfance jeunesse-sport

2^{ème} Vice-président : LASSALLE Jean-François- Commission Energie et développement durable

3^{ème} Vice-président : CHAUVEAU Jacky- Commission Economie

4^{ème} Vice-président : COTTEREAU Michel – Commissions collecte et traitement Déchets – prévention Déchets

5^{ème} Vice-président : RAPIN Yveline- en charge Assurances – ressources humaines

6^{ème} Vice-président : SABIN Jacques- commission Culture

7^{ème} Vice-président : GENDRON Didier- Commission Tourisme

8^{ème} Vice-président : POULAIN Jean-Marc- Commission Affaires sociales - CIAS

9^{ème} Vice-président : LANDELLE Jean-Luc- Commission Voirie – **Assainissement Collectif** – SPANC

Le Président informe les membres du Conseil de la démission de :

- Noëlle Launay du poste de 1^{er} vice-président, acceptée par M. le Préfet le 25/09/17
- Jean-Marc Poulain du poste de 8^{ème} vice-président, acceptée par M. le Préfet le 15/12/17

FIXATION DU NOMBRE DE POSTES DE VICE-PRESIDENTS

Le Président propose de passer au vote du nombre de postes de vice-Présidents.

Conformément aux dispositions de l'article L5211-10 du CGCT le nombre de vice-présidents ne peut excéder 20% de l'effectif légal du Conseil Communautaire arrondi à l'entier supérieur soit neuf postes pour ce qui concerne la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze.

Aussi, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de fixer à 10 (dix) le nombre de Vice-présidents.

Les membres de la Communauté de Communes, après en avoir délibéré, par :

- **28 voix pour,**
- **4 voix contre,**
- **3 abstentions.**
- **Décident la création de 10 Vice-présidents.**

Le Président propose de passer au vote des 3 vice-Présidents devant compléter le Bureau. Madame Jardin Elisabeth et Monsieur Foucher Stéphane ont été désignés assesseurs.

Election du premier Vice-président

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr Bernard Boizard, Président, à l'élection du premier Vice-Président.

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-1 et L.2122-7. Considérant que le ou les Vice-présidents (et éventuellement les autres membres du bureau) sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin et l'élection a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Election du premier Vice-président

Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

PREMIER
Vice-président

Candidats	
Nom Prénom	Jean-Marc Poulain

- Nombre de conseillers présents et représentés	35
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- Bulletins blancs ou nuls	3
- Suffrages exprimés	32
o Majorité absolue	17

Ont obtenu :

Monsieur Jean-Marc Poulain	31 Voix
Monsieur Jacky Chauveau	1 Voix

Monsieur Jean-Marc Poulain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Premier Vice-Président et a été immédiatement installé

Election du huitième Vice-président

Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Huitième
Vice-président

Candidats	
Nom Prénom	Christian Boulay

- Nombre de conseillers présents et représentés	36
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	36
- Bulletins blancs ou nuls	7
- Suffrages exprimés	29
o Majorité absolue	15

Ont obtenu :

Monsieur Christian Boulay	25 Voix
Madame Maryse Taunais	2 Voix
Monsieur Jean-Claude Bréhin	1 Voix
Monsieur André Boisseau	1 Voix

Monsieur Christian Boulay ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé huitième Vice-Président et a été immédiatement installé.

Election du dixième Vice-président

Premier tour de scrutin - Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Dixième
Vice-président

Candidats	
Nom Prénom	Gustave Langlois

- Nombre de conseillers présents et représentés	36
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	36
- Bulletins blancs ou nuls	4
- Suffrages exprimés	32
o Majorité absolue	17

Ont obtenu :

Monsieur Gustave Langlois	25 Voix
Monsieur Jean-Claude Bréhin	3 Voix
Monsieur Ludovic Pennel	1 Voix
Monsieur Christian Lavoué	1 Voix
Monsieur Jean-François Lassale	1 voix
Monsieur Pierre Avallart	1 voix

Monsieur Gustave Langlois ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé dixième Vice-Président et a été immédiatement installé.

3 - INDEMNITES

1-Règle de détermination de l'enveloppe indemnitaire :

- Enveloppe indemnitaire : elle est déterminée en additionnant les indemnités maximales pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-présidents. La faculté d'augmenter le nombre des vice-présidents à 30% est sans conséquence sur l'enveloppe indemnitaire globale du président et des vice-présidents. Le plafond de l'enveloppe indemnitaire est donc à 20% de VP ou nombre effectif de VP si inférieur à 20%.

2-Indemnités actuelles – rappel de la décision du conseil communautaire du 28 mars 2017:

Le Conseil de Communauté après en avoir délibéré, à l'unanimité :

– Valide l'actualisation du montant des indemnités de fonctions du Président et des Vice-présidents en faisant désormais uniquement référence à "l'indice brut terminal de la fonction publique" :

- **Président : 39.25%** de « l'indice brut terminal de la fonction publique" (soit 80.5% de l'indemnité maximale*
- **8 vice-présidents :16.50%** de « l'indice brut terminal de la fonction publique" (soit 80% de l'indemnité maximale)
- **1 vice-président : 11.326%** de « l'indice brut terminal de la fonction publique" (soit 54.90% de l'indemnité maximale)

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Fixe les taux et montants des indemnités de fonction du Président et des 10 vice-présidents comme indiqués ci-dessous à compter du 20 décembre 2017 :**
 - **Président ; 39.25%** de « l'indice brut terminal de la fonction publique » (soit 80.5% de l'indemnité maximale)
 - **9 vice-présidents ; 16.50%** « l'indice brut terminal de la fonction publique » (soit 80% de l'indemnité maximale)
 - **1 vice-président ; 11.326%** de « l'indice brut terminal de la fonction publique" (soit 54.90% de l'indemnité maximale)
- **Décide que les indemnités de fonction seront payées mensuellement.**
- **Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.**

Dossier N°3 – Elections des membres des conseils d'exploitation de la régie eau et de la régie assainissement au 1^{er} janvier 2018

Rapporteur, le Président Bernard Boizard.

Dans le cadre du transfert des compétences Eau potable et Assainissement, le Conseil Communautaire a décidé de créer 2 régies et donc 2 Conseils d'exploitation, un pour l'eau potable et un pour l'assainissement,

constitués comme suit : un représentant par commune pour chaque régie soit 22 membres pour chaque conseil d'exploitation. Minimum 12 conseillers communautaires et 10 conseillers municipaux (les membres étant désignés par le Conseil Communautaire sur proposition du Président).

1 - Elections des membres des conseils d'exploitation

A - Liste des membres du conseil d'exploitation Eau proposés par le Président :

Communes	Membres
ARQUENAY	Gustave LANGLOIS
BANNES	Christian LAVOUE
BAZOUGERS	Philippe SAUVAGE
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Pascal GANGNAT
BOUERE	Jacky LEBANNIER
CHEMERE LE ROI	Jean-Louis GASNIER
COSSE EN CHAMPAGNE	Stéphane FOUCHER
GREZ EN BOUERE	Dominique LUCAS
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Aymeric DELHOMMEAU
LA CROPTÉ	Anthony CHEREAU
LE BIGNON DU MAINE	Jean Louis BELLAY
LE BURET	Hervé GUEROT
MAISONCELLES DU MAINE	Didier GENDRON
MESLAY DU MAINE	Pierre BORDIER
PREAUX	Roland FOUCAULT
RUILLE FROID FONDS	Christophe CHAUVIN
SAINT BRICE	Bruno HIVERT
SAINT CHARLES LA FORET	Michel ABAFOUR
SAINT DENIS DU MAINE	Didier LAMBERT
SAINT LOUP DU DORAT	Jean Claude BREHIN
VAL DU MAINE	Michel COTTEREAU
VILLIERS CHARLEMAGNE	Jacques SABIN

B - Liste des membres du conseil d'exploitation Assainissement proposés par le Président :

Communes	Membres
ARQUENAY	Jérémy BERTREL
BANNES	Jérôme GASNIER
BAZOUGERS	Jérôme LANDELLE
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Daniel HUBERT
BOUERE	Pierre AVALLARD
CHEMERE LE ROI	Jean Luc LANDELLE
COSSE EN CHAMPAGNE	Guillaume BELAIR
GREZ EN BOUERE	Jean-François LASSALLE
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Franck LEGEAY
LA CROPTÉ	Paul LAMBERT
LE BIGNON DU MAINE	Bertrand LANDELLE
LE BURET	Ludovic PENNEL
MAISONCELLES DU MAINE	Joël TESTIER
MESLAY DU MAINE	Christian BOULAY
PREAUX	Thierry GUITTER
RUILLE FROID FONDS	Marie Claude HELBERT
SAINT BRICE	André BOISSEAU
SAINT CHARLES LA FORET	Michel ABAFOUR
SAINT DENIS DU MAINE	Bernard BOIZARD
SAINT LOUP DU DORAT	Gilles BOUCAUD
VAL DU MAINE	Nicolas RAGAIGNE
VILLIERS CHARLEMAGNE	Guillaume LAINE

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- Désigne les membres du conseil d'exploitation eau et du conseil d'exploitation assainissement comme proposés.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°4 – Rapport de la commission collecte, prévention déchets du 12 décembre 2017

Rapporteur, Michel Cottureau, vice-président en charge de la commission collecte, prévention déchets du pays de Meslay-Grez.

Rappel de l'ordre du jour :

- Etude R.E.O.M. 2018
- Informations diverses
- questions diverses

I – TRAVAUX REOM 2018

Tonnages des ordures ménagères 2017

mois	collecte classique		différence	évolution	conteneurs semi enterrés		différence	évolution	TOTAL GENERAL 2016	TOTAL GENERAL 2017	DIFFERENCE GENERALE 2016/2017	évolution
	2016	2017			2016	2017						
<i>nbre de foyers</i>	2550	2280	-280	-11%	3339	3678	339	10%	5899	5958	59	1,0%
janvier - juin	443,760	414,800	-28,960	-7%	674,340	662,060	-12,280	-2%	1118,100	1076,860	-41,240	-3,7%
juillet - décembre *	430,260	457,460	27,200	6%	694,940	663,710	-31,230	-4%	1125,200	1121,170	-4,030	-0,4%
	874,020	872,260	-1,76	-0,2%	1369,280	1325,770	-43,510	-3,2%	2243,30	2198,03	-45,270	-2,02%

décembre * chiffres estimés - moyenne 11 mois 2017

-2,02%

Dépenses liées au traitement des déchets du service

	ARTICLE 611	TONNAGES REELS 2016	tonnages estimés fin 2017	Différence annuelle 2015/2016	estimatif TONNAGES 2018	PROPOSITION DE VARIATIONS 2017/2018
ENCOMBRANTS	913,140	860,160	-5,80%	860,000	0%	
CARTON	130,100	142,520	9,55%	160,000	5%	
OM	2 243,300	2 198,030	-2,0%	2 130,000	-3%	
DMS	-	0,000		25,000		
gravats	-	1598,680		1600,000	0%	
filière bois	313,300	301,780	-3,68%	300,000	-1%	
DECHETS VERTS (m3)	1 845,500	2396,000	29,83%	3500,000	46%	
PNEUS	147,200	82,960	-43,64%	100,000	21%	

	ARTICLE 611	réalisé 2016	PREVISIONS BUDGETAIRES 2017	DEPENSES ESTIMATIVES AU 31.12.17	PREVISIONS BUDGETAIRES 2018
ENCOMBRANTS	55 853,49 €	58 275,00 €	54 919,40 €	55 040,00 €	
CARTON	3 217,25 €	3 290,00 €	3 318,24 €	3 562,50 €	
BOIS	5 378,45 €	6 000,00 €	5 803,05 €	5 670,00 €	
OM	166 386,02 €	164 161,00 €	163 046,40 €	157 513,50 €	
DMS	30 112,99 €	30 000,00 €	30 474,91 €	30 500,00 €	
DECHETS VERTS	4 176,98 €	8 260,00 €	8 440,84 €	8 750,00 €	
PNEUS	11 028,83 €	11 250,00 €	6 312,84 €	7 685,00 €	
GRAVATS	3 218,47 €	4 000,00 €	4 370,18 €	4 800,00 €	
	383 241,10 €	404 186,00 €	394 445,62 €	396 521,00 €	
OM - prestation de collecte	- €	- €	2 011,15 €		

Recettes liées à la vente des matériaux recyclables

poste 7078	réalisé 2016	PREVISIONS BUDGETAIRES 2017	RECETTE ESTIMEE 2017	PREVISIONS BUDGETAIRES 2018
FERRAILLE/ BATTERIE	24 223,92 €	16 100,00 €	25 559,51 €	23 000,00 €
VERRE	12 849,82 €	13 000,00 €	15 493,03 €	14 000,00 €
PLASTIQUE	9 513,63 €	12 000,00 €	7 724,98 €	6 000,00 €
ALUMINIUM	1 362,46 €	1 000,00 €	948,30 €	1 000,00 €
CARTONS	30 016,53 €	29 000,00 €	34 148,68 €	32 000,00 €
ACIER	2 318,97 €	3 000,00 €	3 683,10 €	3 000,00 €
TETRAS	194,40 €	150,00 €	147,70 €	150,00 €
GOLBEY/SECHE (papier)	24 248,05 €	22 000,00 €	28 605,64 €	25 000,00 €
ECOSYSTEMES (D.E.E.)	9 459,02 €	8 000,00 €	7 870,37 €	8 000,00 €
	114 186,80 €	104 250,00 €	124 179,31 €	112 150,00 €

poste 7473-7477-7478	réalisé 2016	PREVISIONS BUDGETAIRES 2017	RECETTE ESTIMEE 2017	PREVISIONS BUDGETAIRES 2018
ECO EMBALLAGES (collecte sélective)	153 917,85 €	150 000,00 €	201 546,93 €	180 000,00 €
ECO FOLIO (papier)	11 359,70 €	11 000,00 €	11 000,00 €	11 000,00 €
ADEME	25 294,50 €	2 000,00 €	4 844,08 €	5 890,00 €
CG 53	4 163,00 €	4 000,00 €	4 182,00 €	4 180,00 €
ECOMOBILIER	9 680,24 €	9 000,00 €	9 667,82 €	10 000,00 €
ECO DDS	2 818,00 €	2 500,00 €	3 184,34 €	2 500,00 €
	207 233,29 €	178 500,00 €	234 425,17 €	213 570,00 €
SOMME TOTALE	321 420,09 €	282 750,00 €	358 604,48 €	325 720,00 €

Poste personnel

	PREVISIONS 2016	heures réalisées 2016			PREVISIONS 2017	heures estimées réalisées 2017			différence 2016/2017	PREVISIONS 2018	
		P. TECHNIQUE	P. DECHETS	total		P. TECHNIQUE	P. DECHETS	total		P. TECHNIQUE	P. DECHETS
total services techniques/déchets	9035	1287	7439	8726	8460	1140	7649	8789	63	640	7650
personnel administratif	1607		1607	1607	1607		1607	1607	0		1607
personnel prévention	803		804	804	804		804	804	0		803
personnel direction	241	241		241	241	241		241	0		241
	11 686	1528	9850	11 378	11 687	1381	10059	11 441	63		10 941

Poste prévention

PROGRAMME PREVENTION 2017	DEPENSES PREVUES	RECETTES ESTIMEES	DEPENSES REALISEES PROVISOIRES	RECETTES REALISEES	PROGRAMME PREVENTION 2018 PROPOSITION BUDGETAIRE	DEPENSES	RECETTES ESTIMEES Code: an 2
OPERATION BROYAGE PAILLAGE (achat + entretien+ participation)	20 971,00 €	12 000,00 €	21 021,00 €	12 000,00 €	OPERATION BROYAGE PAILLAGE	2 500,00 €	{500 € - an 3}
OPERATION DECHETS INSTITUTIONNELS (stations de compostage)	1 200,00 €		168,57 €		OPERATION DECHETS INSTITUTIONNELS	1 000,00 €	
ANIMATION JARDINEZ AU NATUREL (animal* tonte mulching)	600,00 €		160,00 €		ANIMATION JARDINEZ AU NATUREL (amélioration stand)	1 000,00 €	{1000 € - an 3}
ANIMATION NAP SUR LE COMPOSTAGE (tablette, mailles, photos)	3 700,00 €		1 893,00 €		ANIMATION NAP SUR LE COMPOSTAGE (nouvelles mailles)	1 800,00 €	{1800 € - an 3}
SENSIBILISATION AU REEMPLOI, A LA REPARATION (voyage Seché)	500,00 €		159,09 €		SENSIBILISATION AU REEMPLOI, A LA REPARATION	500,00 €	- €
NOUVELLES CONSIGNES DE TRI (sacs de tri)	3 300,00 €		3 090,00 €		NOUVELLES CONSIGNES DE TRI (relance communication)	1 500,00 €	3 090,00 €
création de nouveaux sacs de tri							
DOSSIER COMMUNICATION					DOSSIER COMMUNICATION		
nouveau panneau RV sur espace propreté (D.E.E.E. et DMS) - impression Stop Pub, nouveau camion,...	2 000,00 €		3 452,20 €		nouveau panneau RV sur espace propreté (tri et paillage ?)	3 000,00 €	1 800,00 €
plaquette de présentation pour nouveaux arrivants							
FORMATION (maitre composteur)	947,82 €		500,00 €				
OPERATION COMPOSTAGE DES PARTICULIERS					OPERATION COMPOSTAGE DES PARTICULIERS		
Participation sur achat de composteurs + frais d'envoi de courrier ou com	3 500,00 €		560,00 €	*	Distribution de composteurs	5 300,00 €	*
achat de fournitures pour 2 stations pour opération compostage de quartier	400,00 €		66,55 €		achat de fournitures pour 1 station pour opération compostage de quartier	650,00 €	1 000,00 €
					fabrication d'un guide de compostage	1 500,00 €	
OPERATION DECHETS DES PROFESSIONNELS					OPERATION DECHETS DES PROFESSIONNELS		- €
achat de fournitures pour 3 stations + pesons	600,00 €		159,27 €		achat de fournitures pour 1 station	200,00 €	
TOTAL ACTIONS	37 718,82 €	12 000,00 €	31 229,68 €	12 000,00 €	TOTAL ACTIONS	18 950,00 €	5 890,00 €
poste animateur prévention mi-temps	19 000,00 €	- €	19 000,00 €		poste animateur prévention mi-temps	19 000,00 €	
frais de déplacement			486,00 €		frais de déplacement	400,00 €	
prestations extérieures				304,44 €	prestations extérieures		
aide CD 53		4 163,00 €		4 182,00 €	aide CD 53		4 182,00 €
aide CODEC - 2ème année		2 000,00 €		4 844,08 €	aide CODEC - 2ème année		5 890,00 €
TOTAUX	56 718,82 €	18 163,00 €	50 715,68 €	21 330,52 €	TOTAUX	37 950,00 €	10 072,00 €
TOTAUX hors salaire et net de Broyeur	25 718,82 €	6 163,00 €	19 929,00 €	9 330,52 €			
TOTAUX broyeur net (-12000)	44 718,00 €	6 163,00 €	38 715,00 €	9 330,52 €			

* 25 bons distribués

* proposition distribution gratuite de 150 composteurs

Informations diverses

CONTRATS DE REPRISE DES MATERIAUX à compter du 1^{er} janvier 2018

Dans le cadre du nouvel agrément d'Eco-Emballages (CITEO) à compter du 1^{er} janvier 2018, il convient également de contractualiser avec les repreneurs de matériaux (acier, alu, plastiques....). Consultation et analyse ont été faites, en collaboration, par les collectivités mayennaises de Laval Agglomération, Pays de Craon, Pays de l'Ernée, 3CC et le Pays de Meslay-Grez. Il en ressort le bilan suivant :

BILAN		PAPREC	SECHE	VALORPLAST	UPM	ARCELOR	AFFIMET	REVIPAC
Lot n°1	PET clair (Q4)	48,6	50,0	40,6	0,0	0,0	0,0	0,0
	PET foncé (Q5)	40,5	42,7	38,2	0,0	0,0	0,0	0,0
	PE +PP+ PS	43,4	45,9	51,4	0,0	0,0	0,0	0,0
	Films PE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Films non PE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Sous total lot n°1	27,7	47,4	41,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Lot n°2	Acier issus de la collecte sélective	45,9	43,9	0,0	0,0	48,3	0,0	0,0
Lot n°3	Aluminium issus de la collecte sélective	43,5	0,0	0,0	0,0	0,0	45,5	0,0
Lot n°4	Emballages pour Liquides Alimentaires	49,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	50,0
Lot n°5	Cartons et cartonnettes non complexés (5.02)	46,7	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	46,0
	Cartons des déchèteries (1.05)	45,8	47,8	0,0	0,0	0,0	0,0	48,1
	Gros de Magasin (1.02)	44,7	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Sous total lot n°5	47,5	48,9	0,0	0,0	0,0	0,0	45,8

- Après analyse, il est proposé, aux membre de la commission :
 - de contractualiser, en fonction des matériaux, avec les repreneurs suivants :
 - Lot 1. Plastique (PET clair, Pet Foncé, PE/PP/PS, films PE et non PE) :
 - Reprise Fédérations Entreprise SECHE ECO INDUSTRIES, (contrat 1 an renouvelable 2 fois)
 - Lot 2. Acier
 - Reprise Filières Entreprise ARCELOR (contrat 1 an renouvelable tacitement jusqu'à la fin de l'agrément « emballages »)
 - Lot 3. Aluminium
 - Reprise Filières Entreprise AFFIMET (contrat jusqu'à la fin de l'agrément « emballages »)
 - Lot 4. ELA (Briques Alimentaires) :
 - Reprise Filières Entreprise REVIPAC (contrat jusqu'à la fin de l'agrément « emballages »)
 - Lot 5. Cartons
 - Reprise Fédération Entreprise SECHE ECO INDUSTRIES (contrat 1 an renouvelable 2 fois)
- D'autoriser le Président ou Vice-Président à signer les conventions, contrats, avenants et tous documents inhérents au présent dossier

COLLECTE DES PNEUS

Une nouvelle collecte aura lieu les 1^{er} et 02 février 2018.

INCIVILITES SUR LES ESPACES PROPRETE

Monsieur Gangnat propose qu'une information soit faite sur les panneaux des espaces propretés sur l'application d'une contravention en cas de dépôt sauvage.

Emprunts

ETAT PLURIANNUEL DES EMPRUNTS

Objet	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Création 4 mini-déchetteries	29 973,70 €	28 976,70 €	27 979,70 €	26 982,70 €	25 985,70 €	6 340,84 €	- €
Création déchetterie Meslay	29 806,52 €	29 806,52 €	29 806,52 €	7 451,63 €	- €	- €	- €
batiment technique	16 373,33 €	17 373,33 €	17 373,33 €	17 373,33 €	17 373,33 €	17 373,38 €	- €
camion Renault AY 056 GN							
camion DAF BR 814 ZY							
NOUVEAU CAMION	28 552,56 €	56 315,88 €	55 996,88 €	55 677,88 €	55 358,88 €	27 559,82 €	- €
TOTAL	104 706,11 €	132 472,43 €	131 156,43 €	107 485,54 €	98 717,91 €	51 274,04 €	- €
VARIATIONS		27 766,32 €	- 1 316,00 €	- 23 670,89 €	- 8 767,63 €	- 47 443,87 €	

Détail des projets d'investissements 2018

DEPENSES

n° opération	article	intitulé opération	BP 2017 + DM	REALISE 2017	RESTES A REALISER possibles	report 2017	Proposition nouvelle en 2018	TOTAL
730	2182	matériel de transport	220 473,00 €	220 473,00 €	- €	- €	- €	- €
075	2128	aménagt espaces propreté	60 177,00 €	60 177,00 €	- €	- €	100 000,00 €	100 000,00 €
760	2183	Matériel de bureau	- €	240,75 €	- 240,75 €			- €
	2158	Autres matériels et outillages	- €	19 471,00 €	- 19 471,00 €			- €
	2188	Matériel prévention	21 212,00 €	1 500,00 €	19 712,00 €	- €	2 800,00 €	2 800,00 €
080	2158	Autres matériels et outillages	- €	17 720,00 €	- 17 720,00 €			- €
	2188	Matériel Equipement	17 720,00 €	- €	17 720,00 €	- €	32 000,00 €	32 000,00 €
081	2158	Equipement	135 100,00 €	100 018,00 €	35 082,00 €	35 082,00 €	304 918,00 €	340 000,00 €
820	2152	nouvelle carrière	15 000,00 €	- €	15 000,00 €	15 000,00 €	- €	15 000,00 €
830	2158	Signalétique de déchetterie	7 500,00 €	7 418,57 €	81,43 €	- €		
840	2128	Aménagement déchetterie Meslay du Maine	6 507,00 €	- €	6 507,00 €	6 507,00 €	- €	6 507,00 €
841	2128	Amgt déchetterie Val du Maine	28 306,00 €	25 607,50 €	2 698,50 €	2 445,00 €	- €	2 445,00 €
842	2128	Amgt déchetterie Bazougers	32 345,00 €	31 731,90 €	613,10 €	- €		
843		Amgt déchetterie Villiers				- €	70 000,00 €	70 000,00 €
2051		Matériel informatique	600,00 €	444,60 €	155,40 €	- €	23 267,00 €	23 267,00 €
			544 940,00 €	484 802,32 €	60 137,68 €	59 034,00 €	532 985,00 €	592 019,00 €

RECETTES

n° opération	article	intitulé opération	BP 2017 + DM	REALISE 2017	RESTES A REALISER possibles	report 2017	Proposition nouvelle en 2018	TOTAL
	1331	DETR						90 000,00 €
	1641	emprunt camion	275 000,00 €	275 000,00 €	- €	- €		
	024	produit de cession	46 500,00 €	14 500,00 €	- €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
843	1313	Subv CD53 Amgt déch Villiers						15 000,00 €
841	1313	Subv CD53 Amgt Déch Val						9 856,00 €
842	1313	Subv CD53 Amgt déch Bazougers						8 064,00 €
			321 500,00 €	289 500,00 €	- €	- €	30 000,00 €	152 920,00 €

439 099,00 €

Impayés

	REOM HT FACTUREE	Montant des restes HT au 25/11/2016	situation au 25/11/2016	Montant des restes HT au 21/11/2017	situation au 21/11/2017	ADMISSIONS NON VALEUR PRESENTEES
2005	687 618 €	215,75 €	0,03%	142,53 €	0,02%	
2006	690 694 €	- €	0,00%	- €	0,00%	
2007	713 280 €	- €	0,00%	- €	0,00%	
2008	733 205 €	89,24 €	0,01%	- €	0,00%	
1fois/semaine pr Meslay 2009	705 114 €	883,72 €	0,13%	556,35 €	0,08%	
2010	706 609 €	3 011,26 €	0,43%	1 462,28 €	0,21%	
2011	708 994 €	4 239,48 €	0,60%	2 282,13 €	0,32%	
2012	722 134 €	6 200,12 €	0,86%	3 423,67 €	0,47%	
2013	724 819 €	9 846,36 €	1,36%	6 785,00 €	0,94%	
2014	727 695 €	16 049,97 €	2,21%	11 844,95 €	1,63%	
2015	715 156 €	19 894,85 €	2,78%	14 801,62 €	2,07%	
2016	704 225 €	81 946,77 €	11,64%	20 471,14 €	2,91%	
2017	705 448 €	- €	0,00%	328 960,54 €	46,63%	
	9 244 990 €	142 377,52 €	1,54%	390 730,20 €	4,23%	9 360,52 €

Passage des communes en collecte non pap

2002 : 3 communes tout en non porte à porte : La Bazouge de Chémeré, Préaux et St Charles-la-Forêt

2006 : 4 communes supplémentaires tout en non porte à porte : Bannes, Le Bignon-du-Maine, Le Buret et Epineux le Seguin

2015, 8 communes ont fait le choix de passer toute la collecte des ordures ménagères sur leur territoire, en Non Porte à Porte : Chémeré-le-Roi, Cossé-en-Champagne, La Cropte, St Denis-du-Maine, Beaumont Pied-de-Bœuf, Arquenay, Maisonnelles-du-Maine et Ruillé-Froid-Fonds

Sur l'année 2016, 2 communes ont fait le choix de passer toute la collecte des ordures ménagères sur leur territoire : St Brice et St Loup du Dorat

Sur l'année 2017, 1 commune a fait le choix de passer toute la collecte des ordures ménagères sur leur territoire : Grez en Bouère

Sur l'année 2018, 3 communes font le choix de passer toute la collecte des ordures ménagères sur leur territoire : Bazougers, Bouère et Val du Maine au 1er janvier ; 2 communes au 1er juillet : Meslay-du-Maine et Villiers-Charlemagne

année	REOM HT facturée	
2002	454 374 €	20 communes facturées PAP & NON PAP // 3 communes facturées NON PAP // commune de Meslay-du-Maine facturée pour 2 passages
2003	626 180 €	forte augmentation des tarifs : + 35 %
2004	664 962 €	augmentation des tarifs de 4 %
2005	687 618 €	augmentation des tarifs de 4 %
2006	690 694 €	passage de 4 communes supplémentaires en tout NON PAP - pas d'augmentation des tarifs
2007	713 280 €	augmentation des tarifs de 3 %
2008	733 205 €	augmentation des tarifs de 2 %
2009	705 114 €	augmentation des tarifs de 2 % commune de Meslay-du-Maine facturée pour 1 passage
2010	706 609 €	pas d'augmentation des tarifs
2011	708 994 €	pas d'augmentation des tarifs
2012	722 134 €	pas d'augmentation des tarifs passage de la TVA à 7 %
2013	724 819 €	pas d'augmentation des tarifs
2014	727 695 €	pas d'augmentation des tarifs passage de la TVA à 10 %
2015	715 156 €	pas d'augmentation des tarifs passage de 8 communes en tout NON PAP
2016	714 353 €	pas d'augmentation des tarifs passage de 2 communes en tout NON PAP
2017	705 443 €	pas d'augmentation des tarifs passage d'1 commune en tout NON PAP

Facturation des professionnels

Pour rappel :

COLLECTE EN PAP COM COM MESLAY GREZ Prix unitaire au litre (219,76 € x 0,15/1000)	0,0329 €
COLLECTE EN NON PAP COM COM MESLAY GREZ Prix unitaire au litre (144,82 € x 0,15)	0,0217 €
COLLECTE EN PAP SUR LA COM COM DE LOIRON Prix unitaire au litre	0,0469 €

Exemple de facturation sur le Pays de LOIRON

Un restaurateur équipé d'un bac de 240 l paie 529,03 € de redevance en 2017

Afin de rapprocher le tarif facturé aux commerces, services et métiers de bouche, il est proposé pour ceux qui souhaiteraient le maintien de la collecte en porte à porte d'augmenter le tarif de 60 € TTC, au 1er janvier 2019. Cette augmentation serait reconduite sur 5 ans et en fonction du volume des déchets des professionnels. (ex pour un métier de bouche : 139,10 € + (60 € x 5 ans) = 440 € pour un bac de 250 l/semaine)

RESULTATS BUDGETAIRES PROVISOIRES par grandes masses

F O N C T I O N N E M E N T	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2015	REALISE 2016	TOTAL REALISE ESTIME 2017	BP 2018
			1 014 670,76 €	945 031,47 €	1 005 092,15 €
	011 - Charges à caractère général	530 364,87 €	549 723,49 €	577 877,89 €	573 786,00 €
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	262 254,50 €	264 121,61 €	264 399,33 €	267 400,00 €
	65 - Autres charges de gestion courante	5 855,42 €	6 754,96 €	9 518,02 €	40 526,00 €
	66 - Charges financières	13 891,40 €	9 770,26 €	8 757,13 €	8 012,00 €
	67 - Charges exceptionnelles	31 960,98 €	2 549,00 €	24 557,17 €	3 000,00 €
	68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	170 343,59 €	112 112,15 €	119 982,61 €	136 795,00 €
M E N T	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	REALISE 2015	REALISE 2016	TOTAL REALISE ESTIME 2017	BP 2018
		1 110 977,70 €	1 079 883,16 €	1 147 790,33 €	1 071 090,67 €
	013 - Atténuations de charges	1 913,40 €	2 312,42 €	2 363,14 €	800,00 €
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	845 384,89 €	849 604,69 €	857 931,63 €	806 475,67 €
	74 - Dotations, subventions et participations	209 909,66 €	209 969,45 €	236 445,28 €	215 970,00 €
	75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,93 €	- €	- €
	77 - Produits exceptionnels	47 945,97 €	11 840,71 €	41 689,76 €	8 829,00 €
	78 - Reprises sur amortissements et provisions	5 823,78 €	6 154,96 €	9 360,52 €	39 016,00 €
F I N A N C I E R E		CA 2015	CA 2016	CA 2017 (provisoire)	BP 2018 (Provisoire)
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	- 1 014 670,76 €	- 945 031,47 €	- 1 005 092,15 €	- 1 029 519,00 €
	Charges exceptionnelles	28 200,00 €	- €	23 168,00 €	- €
	Amortissements - opérations d'ordre	170 343,59 €	111 112,15 €	109 257,61 €	125 918,00 €
	Total Dépenses réelles	- 816 127,17 €	- 833 919,32 €	- 872 666,54 €	- 903 601,00 €
	RECETTES FONCTIONNEMENT	1 110 977,70 €	1 079 883,16 €	1 147 790,33 €	1 071 090,67 €
	Recettes exceptionnelles	- 47 945,97 €	- 11 840,71 €	- 31 298,76 €	- 8 829,00 €
	Amortissements - opérations d'ordre			- 10 391,00 €	
	Total Recettes réelles	1 063 031,73 €	1 068 042,45 €	1 106 100,57 €	1 062 261,67 €
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	246 904,56 €	234 123,13 €	233 434,03 €	158 660,67 €
REMBOURSEMENT DU CAPITAL des emprunts	135 852,00 €	76 040,64 €	95 769,33 €	124 289,00 €	
CAF nette (Capacité d'Autofinancement Financière)	111 052,56 €	158 082,49 €	137 664,70 €	34 371,67 €	

	2015	2016	2017	2018		
I N V E S T I S S E M E N T	DEPENSES INVESTISSEMENT réalisées ou à réaliser	220 190,59 €	135 519,75 €	487 665,32 €	592 019,00 €	
	dont Dépenses investissement 2017 à reporter				56 674,68 €	
	RECETTES INVESTISSEMENT réalisées ou à réaliser	76 083,25 €	46 229,00 €	- €	122 920,00 €	
	Cession camion		- €		30 000,00 €	
	Emprunt		- €	275 000,00 €	200 000,00 €	
	Autofinancement des investissements	- 144 107,34 €	- 89 290,75 €	- 212 665,32 €	- 239 099,00 €	395 652,47 excédent provisoire 2017

Compte Administratif 2017

Provisoire

BUDGET ANNEXE OM

Libellé	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		209 716,68	-30 869,49			178 847,19
Opérations de l'exercice	-1 005 092,15	1 147 790,33	-602 718,25	676 825,35	-1 607 810,40	1 824 615,68
TOTAUX	-1 005 092,15	1 357 507,01	-633 587,74	676 825,35	-1 607 810,40	2 003 462,87
Résultats de clôture	0,00	352 414,86	0,00	43 237,61	0,00	395 652,47
Restes à réaliser			-56 674,68		-56 674,68	0,00
TOTAUX CUMULES avec RAR	-1 005 092,15	1 357 507,01	-690 262,42	676 825,35	-1 664 485,08	2 003 462,87
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	352 414,86	-13 437,07	0,00		338 977,79

Tarifs redevances et estimations 2018

Tarifs RE.OM - ANNEE 2017	TARIF REOM H.T.	TARIF REOM T.T.C	montant facturé 2017 Ht	montant facturé 2018 Ht
Logements collectés en porte à porte ou en agglomération	126,45 €	139,10 €	281 421,79 €	
Logements non collectés en porte à porte et hors agglomération (y compris logts conteneurs semi enterrés)	104,18 €	114,60 €	378 426,80 €	
Autres commerces et services	62,91 €	69,20 €	8 806,00 €	
Métiers de bouche	126,45 €	139,10 €	2 137,15 €	
commerces et services non porte à porte collectés	51,82 €	57,00 €	6 218,38 €	
Métiers de bouche non porte à porte collectés	103,73 €	114,10 €	898,92 €	
3 maisons de retraite - par lits autorisés	48,73 €	53,60 €	7 698,90 €	
Collèges	788,73 €	867,60 €	2 366,22 €	
Bungalow, chalets et villages vacances	34,55 €	38,00 €	2 487,50 €	
communauté de plus de 5 personnes - par lits autorisés	48,73 €	53,60 €	1 364,34 €	
salle communale dont la superficie est < 200m²	155,91 €	171,50 €	3 040,05 €	
salle communale dont la superficie est > 200m²	389,09 €	428,00 €	1 945,50 €	
SUPER U	6 755,82 €	7 431,40 €	6 755,82 €	
POINT I BERGAULT	2 357,09 €	2 592,80 €	2 357,06 €	
			705 924,43 €	

705 924,43 €	671 924,43 €	-34 000,00 €
--------------	--------------	--------------

REDEVANCE EQUIVALENTE POUR FACTURATION - 3 COMMUNES NOUVELLES EN NON PAP au 1er JANVIER 2018 (Bazougers, Val-du-Maine, Bouère)
REDEVANCE EQUIVALENTE POUR FACTURATION - 2 COMMUNES NOUVELLES EN NON PAP au 1er JUILLET 2018 (Meslay-du-Maine et Villiers-Charlemagne)

Les membres de la commission :

- Prennent acte des éléments présentés et notamment les tonnages collectés et les moyens humains et matériels dévolus au service
- Proposent de valider les investissements 2018 à hauteur de 592 019 €
- Proposent le principe de distribution gratuite de composteurs aux particuliers
- Proposent de valider les propositions de contrats de reprise des matériaux à compter du 1^{er} janvier 2018 et d'autoriser le Président ou Vice-Président à signer les conventions, contrats, avenants et tous documents inhérents au présent dossier
- Proposent de maintenir les tarifs actuels de la REOM pour 2018
- Ont pris connaissance du coût de revient de la collecte et du traitement d'un litre d'ordures ménagères. Ainsi, un bac classique de 250 l revient à environ 460 €. Afin de rapprocher le tarif facturé aux commerces, services et métiers de bouche, il est proposé pour ceux qui souhaiteraient le maintien de la collecte en porte à porte d'augmenter le tarif de 60 € TTC, au 1^{er} janvier 2019. Cette augmentation serait reconduite sur 5 ans et en fonction du volume des déchets des professionnels.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- Valide le maintien des tarifs actuels de la REOM pour l'année 2018.
- Prend acte des éléments présentés et notamment les tonnages collectés et les moyens humains et matériels dévolus au service.
- Valide les investissements 2018 à hauteur de 592 019€.
- Valide le principe de distribution gratuite de composteurs aux particuliers du territoire.
- Valide les propositions de contrats de reprise des matériaux à compter du 1^{er} janvier 2018
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer les conventions, contrats, avenants à intervenir et tous documents inhérents aux présents dossiers.

**Dossier N°5 – Rapport de la commission économique,
du 11 décembre 2017**

Rapporteur, Jacky Chauveau, vice-président en charge de la commission économique du pays de Meslay-Grez.

Ordre du jour

- Projet de création d'un bâtiment artisan à Val du Maine
- Biens économiques loués à la société Sotiwell

1. PROJET DE CRÉATION D'UN BÂTIMENT ARTISAN À VAL DU MAINE

RAPPEL :

Dans le cadre du budget 2017, il avait été validé le principe d'une étude de faisabilité pour la construction d'un bâtiment pour artisan sur la commune de Val du maine, L'implantation restait à définir,

Depuis, la Société LEVRARD a pour projet de transférer son activité vers les anciens bâtiments de la société LIMPAC laissés libres depuis un peu plus d'1an.

I- Acquisition terrain + bâtiment LEVRARD

Aussi, la Communauté de communes envisage d'acquérir leurs locaux actuels. L'ensemble immobilier est composé de :

- Terrain de 1ha 26a 32ca
- Bureaux de 130m²
- Atelier + Stockage = 623m²

La Communauté de communes souhaitant développer à Val du Maine une zone d'activités à vocation artisanale ainsi que des locaux pour y accueillir des entreprises, cette acquisition permettrait de répondre à cette volonté d'une part grâce aux locaux disponibles puis par l'aménagement de parcelles sur la surface restante. Un porteur de projet serait déjà identifié sur une partie du site

II- Acquisition bande voirie Linpac

Afin de permettre l'accès au terrain appartenant à la CC situé à côté des ex-bâtiments Linpac, il est proposé d'acquérir au même moment auprès de la Société Levrard qui en sera devenue propriétaire, la bande de terrain+voirie située à l'entrée du site.

Estimation de l'ensemble : entre 290 000€ et 320 000€

Il est proposé d'envisager l'acquisition de l'ensemble à hauteur de 290 000€ net vendeur

Société LEVRARD

Parcelle D 681 = 1ha 26a 32ca



Société LIMPAC PLASTIC



AVIS DE LA COMMISSION :

La commission donne un avis de principe favorable aux acquisitions envisagées

2. BIENS ÉCONOMIQUES LOUÉS À LA SOCIÉTÉ SOTIWELL

Dans le cadre de la cession de l'entreprise Sotira, la société Sotiwell n'a pas repris le crédit-bail qui était en cours. Les nouveaux dirigeants ont souhaité qu'un accord soit envisagé avec la Communauté de communes afin de pouvoir envisager d'abord une location en bail commercial, puis un rachat des locaux dans les prochaines années. La Communauté de commune souhaite de son côté pouvoir permettre un redémarrage de l'entreprise dans de bonnes conditions afin qu'elle se développe et puisse ainsi racheter le bâtiment.

Biens concernés

Une plateforme desservie par deux accès (2 430 m²) avec la collecte et l'évacuation des eaux pluviales et le traitement avant rejet, le marquage horizontal à la peinture pour la délimitation des alvéoles de stationnement et l'éclairage de l'aire de stationnement. Coût HT 102 794€ en 2006.

Un bâtiment construit en 2008 d'une superficie de : 2 271m² (2 104m² atelier et 167 m² de bureaux) avec 101 panneaux photovoltaïques). Coût 1 978 675,61 € HT.



Loyers suivant crédit-bail en cours jusqu'au 3 juin 2017

Loyers suivant crédit bail	
Années	Loyers à émettre
DU 03/06/17 AU 31/12/17	93 798,76 €
2018	162 584,52 €
2019	162 594,52 €
2020	162 584,52 €
2021	162 584,52 €
2022	162 584,52 €
2023	162 584,52 €
2024	67 743,97 €
	1 137 059,85 €

Valeur résiduelle à l'issue du crédit-bail :

Atelier relais : 48 573€

Parking : 55 692 €

Total : 104 265 € HT

Propositions de location et vente des biens

Années	Loyer base crédit bail	Loyers	Proposition 1		RESTE DÙ
			recettes Photovoltaïque	Loyers adaptés	
DU 03/06/17 AU 31/12/17	93 798,76 €	0,00 €	10 859,33 €	10 859,33 €	82 939,43 €
2018	162 584,52 €	81 292,26 €	19 000,00 €	100 292,26 €	62 292,26 €
2019	162 594,52 €	162 594,52 €		162 594,52 €	0,00 €
2020	162 584,52 €	162 584,52 €		162 584,52 €	0,00 €
2021	162 584,52 €				162 584,52 €
2022	162 584,52 €				162 584,52 €
2023	162 584,52 €				162 584,52 €
2024	67 743,97 €				67 743,97 €
	1 137 059,85 €				700 729,22 €
Au 31 décembre 2020 (après l'échéance annuelle 2020)					
reste dû				700 729,22 €	
intérêts 2021- 2022-2023-2024				-41 354,97 €	
valeur résiduelle				104 265,00 €	
Total achat possible				763 639,25 €	
A payer sur 2017:		Taxe foncière 2017 dûe pour la période 3/6 au 31/12/17			3 302,83 €
Années suivantes, taxe foncière année complète					

Années	Loyer base crédit bail	Proposition 2			RESTE Dû
		Loyers	recettes Photovoltaïque	Loyers adaptés	
DU 03/06/17 AU 31/12/17	93 798,76 €	0,00 €	10 859,33 €	10 859,33 €	82 939,43 €
2018	162 584,52 €	81 292,26 €	19 000,00 €	100 292,26 €	62 292,26 €
2019	162 594,52 €	162 594,52 €		162 594,52 €	0,00 €
2020	162 584,52 €	162 584,52 €		162 584,52 €	0,00 €
2021	162 584,52 €	162 584,52 €		162 584,52 €	0,00 €
2022	162 584,52 €				162 584,52 €
2023	162 584,52 €				162 584,52 €
2024	67 743,97 €				67 743,97 €
	1 137 059,85 €				538 144,70 €

Au 31 décembre 2021 (après l'échéance annuelle 2021)	
reste dû	538 144,70 €
intérêts 2022-2023	-18 254,96 €
valeur résiduelle	104 265,00 €
Total achat possible	624 154,74 €

A payer sur 2017:	Taxe foncière 2017 dûe pour la période 3/6 au 31/12/17	3 302,83 €
Années suivantes, taxe foncière année complète		

AVIS DE LA COMMISSION :

La commission valide les propositions d'accord envisagées avec SOTIWELL telles que formulées

3. DOSSIERS DIVERS

- Afin de poursuivre la politique d'immobilier d'entreprise de la Communauté de communes, il est proposé de réfléchir à la construction de nouveaux bâtiments économiques notamment à Meslay du Maine, afin de pouvoir toujours disposer de locaux d'avance et ainsi accueillir des entreprises
- Dans le cadre des réflexions sur le PLUi, et notamment des futures zones économiques, des achats de foncier sont à envisager sur les secteurs de Bazougers et Meslay/La Cropte

AVIS DE LA COMMISSION :

La commission valide ces principes qui seront revus dans le cadre du budget 2018,

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

I – Société LEVRARD

- Valide l'acquisition des locaux de la SCI La Touche (société Levrard) composée de bâtiments plus terrain ainsi que la bande de terrain située devant les anciens bâtiments de Linpac Plastic pour un montant de 290 000€ plus frais.
- Décide d'inscrire au budget 2018 les crédits nécessaires à ces acquisitions.
- Délègue au Bureau la finalisation du dossier acquisition.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'acte d'achat à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

II – Bâtiments économiques du site SOTIWELL

- Valide le principe des bases de négociation engagées avec SOTIWELL
- Autorise le Président à signer un protocole d'accord avec SOTIWELL sur les bases proposées.
- Valide le principe de l'appel du loyer 2017 à hauteur de 10 859.33€ ainsi que la part de la taxe foncière 2017 de 3 302.83€
- Délègue au Bureau la finalisation de la mise en place du bail commercial qui découlera de ces accords.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°6 – Rapport de la commission d'aide à la gestion du personnel du 12 décembre 2017

Rapporteur, le Président Bernard Boizard

Mise à jour du tableau des emplois au 1^{er} janvier 2018

Dans le cadre du Transfert de la Compétence Eau/Assainissement au 1^{er} janvier 2018, Il est nécessaire de mettre à jour le tableau de l'ensemble des emplois de la collectivité :

Tableau des EFFECTIFS au 01/01/18									
Date création Poste ou Modif. Temps de Travail	GRADE	Cat.	Durée hebdo Poste en centième	Durée hebdo Poste en H/Mnc	FONCTIONS	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
							Statut	Temps de Travail (TP en %)	
Filière Administrative									
01/04/07	Attaché Principal	A	35	35H00	DGS		Titulaire	TC	
15/09/13	Attaché		35	35H00	Chargé de Mission Tourisme		Titulaire	TC	
01/01/18	Attaché		10,5	10H30	Assistante Administrative Eau/Assainissement		Titulaire	10H30	
01/01/18	Attaché		35	35H00	Responsable Service RH/ Suivi Eau Potable		Titulaire	TC	
15/09/13	Attaché		35	35H00	Chargée de Mission Economie et Développement Local		Titulaire	TC	
01/04/11	Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	35	35H00	Responsable Service Compta		Titulaire	TC	
01/07/15	Rédacteur Principal de 1ère Classe		35	35H00	Assistante DST		Titulaire	TC	
01/11/17	Rédacteur Principal de 2ème Classe		35	35H00	Chargée des Affaires Sociales/ MSAP/ CIAS		Titulaire	TC	
01/11/12	Rédacteur	C	35	35H00	Référente Marchés Publics		Titulaire	TC	
01/10/17	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe		35	35H00	Assistante Directeur Ecole de Musique/ Chargée Affaires Culturelles		Titulaire	TP 90%	
01/10/17	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe		35	35H00	Assistante-Gestionnaire RH		Titulaire	TC	
01/10/17	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe		35	35H00	Comptable		Titulaire	TC	
01/10/17	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe		35	35H00	Assistante à la Direction		Titulaire	TC	
01/10/17	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe		35	35H00	Assistante à la Chargée de Mission Economie et Développt Local		Titulaire	TC	
01/01/18	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe		17,5	17H30	Assistante Administrative Eau/Assainissement		Titulaire	17H30	
23/08/11	Adjoint Administratif		35	35H00	Chargé d'accueil		Titulaire	TC	
Filière Animation									
01/10/17	Animateur Principal**	B	35	35H00	Coordinateur Enfance Jeunesse et Sport		Titulaire	TC	
01/01/12	Adjoint d'Animation Principal de 2ème Classe	C	35	35H00	Chargé de Communication + Renfort Animateur Jeunesse		Titulaire	TP 80%	
01/01/15	Adjoint d'Animation		35	35H00	Agent d'Accueil & d'Entretien Touristique		Titulaire	TP 80%	
10/08/16	Adjoint d'Animation		35	35H00	Animateur Jeunesse		Contractuel	TC	
01/09/17	Adjoint d'Animation		35	35H00	Agent d'Accueil & d'Entretien Touristique		Stagiaire	TC	
Filière Culturelle									
01/10/10	Professeur d'Enseignement Artistique Cl. Norm.	A	16	16H00	Directeur Ecole de Musique		Titulaire	TC	
01/03/12	Assistant d'Enseignement Principal de 1ère Cl.	B	15	15H00	Professeur de Guitare		Titulaire	15H00	
01/09/08	Assistant d'Enseignement Principal de 1ère Cl.		20	20H00	Dumiste		Titulaire	TC	
01/10/02	Assistant d'Enseignement Principal de 1ère Cl.		10,5	10H30	Professeur de Flûte		Titulaire	10H30	
01/09/99	Assistant d'Enseignement Principal de 1ère Cl.		16	16H00	Professeur de Percussion + Directeur Artistique Festival Atelier Jazz		Titulaire	16H00	
01/04/15	Assistant d'Enseignement Principal de 1ère Cl.		3	3H00	Professeur de Trombone + Tuba		Titulaire	3H00	
01/09/17	Assistant d'Enseignement Principal de 2ème Cl.		4,34	4H20	Professeur de Trompette + Ensemble Cuivres		Contractuel	4H20	
01/09/17	Assistant d'Enseignement Principal de 2ème Cl.		20	20H00	Professeur Contrebasse/Atelier Jazz + Coordin. Pratiques Collectives		Contractuel	20H00	
01/03/12	Assistant d'Enseignement Principal de 2ème Cl.		11,92	11H55	Professeur de Piano		Contractuel	11H55	
01/03/12	Assistant d'Enseignement Principal de 2ème Cl.		5,5	5H30	Professeur d'Orgue		Contractuel	5H30	
01/04/12	Assistant d'Enseignement Principal de 2ème Cl.		7,25	7H15	Professeur de Clarinette		Titulaire	7H15	
01/09/17	Assistant d'Enseignement Principal de 2ème Cl.		11,25	11H15	Professeur de Basson + FM + Musique de Chambre		Titulaire	11H15	
01/06/09	Assistant Conservation Patrimoine & Biblio.		35	35H00	Bibliothécaire Intercommunale		Contractuel	TC	
07/07/07	Assistant Conservation Patrimoine & Biblio.		35	35H00	Bibliothécaire Intercommunale/Responsable de Réseau		Titulaire	TC	
01/02/13	Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème Classe		C	35	35H00	Agent des Bibliothèques		Titulaire	TC
Filière Médico-Sociale									
01/07/17	Infirmier Soins Généraux Classe Normale	A	35	35H00	Infirmière Coordinatrice SSIAD		Titulaire	TC	
01/10/17	Auxiliaire de Soins Principal de 1ère Classe	C	28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
01/07/08	Auxiliaire de Soins Principal de 1ère Classe		35	35H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	TC	
01/10/17	Auxiliaire de Soins Principal de 1ère Classe		28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
01/10/17	Auxiliaire de Soins Principal de 1ère Classe		28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
01/07/08	Auxiliaire de Soins Principal de 2ème Classe		28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
01/07/08	Auxiliaire de Soins Principal de 2ème Classe		28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
01/07/08	Auxiliaire de Soins Principal de 2ème Classe		28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
01/07/08	Auxiliaire de Soins Principal de 2ème Classe		28	28H00	Aide-soignant A Domicile		Titulaire	28H00	
Filière Sociale									
01/09/08	Educateur Jeunes Enfants	B	35	35H00	Animatrice Coordinatrice RAM		Titulaire	28H00	

Filière Sportive								
01/01/12	ETAPS Principal de 1ère Classe	B	35	35H00	Educateur Sportif		Titulaire	TC
01/10/08	ETAPS Principal de 1ère Classe	B	35	35H00	Responsable Piscine AZUREO		Titulaire	TC
Filière Technique								
01/02/13	Ingénieur Principal	A	35	35H00	DST		Titulaire	TC
01/01/18	Technicien Principal 1e ou 2e Cl. ou Technicien	B	35	35H00	Technicien Projeteur Bureau d'études/Voie/SIG			
01/04/15	Technicien Principal de 2ème Classe		35	35H00	Directeur Adjoint au DST/ Service Eau Assainissement		Titulaire	TC
01/07/15	Agent de Maîtrise Principal		35	35H00	Animateur Jardinier/ Agent Prévention Déchets		Titulaire	TC
01/01/18	Agent de Maîtrise Principal		35	35H00	Agent d'Exploitation Eau/Assainissement		Titulaire	TC
01/12/14	Agent de Maîtrise Principal		35	35H00	Agent Pôle Technique		Titulaire	TC
01/01/18	Agent de Maîtrise		35	35H00	Chef d'équipe Eau/Assainissement		Titulaire	TC
21/07/15	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe		35	35H00	Agent d'accueil et d'entretien touristique		Titulaire	TC
16/08/13	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe		35	35H00	Chef d'équipe Pôle Technique		Titulaire	TC
01/01/18	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe		35	35H00	Agent d'Exploitation Eau/Assainissement		Titulaire	TC
01/01/18	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe		35	35H00	Agent d'Exploitation Eau/Assainissement		Titulaire	TC
01/01/18	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe		35	35H00	Agent d'Exploitation Eau/Assainissement		Titulaire	TC
01/01/10	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe		35	35H00	Agent Espaces Verts		Titulaire	TC
01/01/10	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	35	35H00	Chauffeur Pôle Déchets		Titulaire	TC
01/08/08	Adjoint Technique		35	35H00	Agent Pôle Technique		Titulaire	TP 80%
17/12/01	Adjoint Technique		35	35H00	Chef d'équipe Pôle Déchets		Titulaire	TC
28/12/01	Adjoint Technique		35	35H00	Ripper/Agent gardiennage Déchetterie		Titulaire	TC
28/12/01	Adjoint Technique		35	35H00	Chauffeur Pôle Déchets		Titulaire	TC
01/01/18	Adjoint Technique		2	2H00	Agent d'entretien		Titulaire	TC
07/08/01	Adjoint Technique		35	35H00	Agent Pôle Technique		Titulaire	TC
01/01/18	Adjoint Technique		35	35H00	Agent d'Exploitation Eau/Assainissement		Titulaire	TC
13/09/12	Adjoint Technique		35	35H00	Technicien SIG*		Contractuel	50%
01/01/18	Adjoint Technique		35	35H00	Agent d'Exploitation Eau/Assainissement		Titulaire	TC
19/12/01	Adjoint Technique		35	35H00	Chauffeur Pôle Déchets		Titulaire	TC

* Poste amené à disparaître si recrutement d'un Technicien Projeteur Bureau d'études/Voie/SIG

** Poste supprimé et remplacé a/c du 15/01/18 par un poste d'Adjoint d'Animation suite à une mutation

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- VU l'avis favorable de la Commission d'Aide à la Gestion du Personnel du 12 décembre 2017
- VU l'avis favorable du Comité Technique en date du 12 décembre 2017

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- Valide le tableau des emplois mis à jour au 1^{er} janvier 2018.
- Autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition des agents dans le cadre du transfert de la compétence eau et assainissement.
- Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°7 – Avenant au contrat de plan Etat Région (CPER)

Rapporteur, le Président Bernard Boizard

1. Rappel du contexte

Le secteur de Grez en Bouère et Bouère a été affecté par une pollution aux PCB, pollution imputable aux rejets non maîtrisés de l'usine Aprochim. Un plan d'actions a été élaboré avec les acteurs locaux, auquel l'Etat et la Région se sont associés via un comité de pilotage. Afin de financer ces actions, l'Etat et la Région via le Contrat de Plan Etat-Région pour la période de 2015-2020 ont inscrit dans le volet Territorial de ce contrat, un soutien spécifique pour ce secteur à parité à hauteur de 0,5 M € chacun (pour la part régionale, il s'agira d'une valorisation des crédits attribués dans le cadre des nouveaux contrats régionaux CTR 2020).

Le CPER a été signé le 9 octobre 2015 entre l'Etat, la Région et la CCPMG. Certaines des actions programmées ayant été modifiées, un avenant d'ajustement et d'optimisation des crédits doit être réalisé.

2. Actions de l'avenant

• Actions annulées

Construction de trois modules pour artisans

Si le besoin de locaux à vocation économique se fait toujours sentir sur la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, leur nature (artisanat - industrie), leur nombre et leur localisation n'est pas encore définie. Cette action serait donc annulée mais reformulée, permettant ainsi un champ d'intervention élargit.

Etude sur la valorisation des parcelles autour d'Aprochim

Lors de l'élaboration du contrat, les mesures effectuées autour d'Aprochim faisaient peser de fortes interrogations quant au devenir de l'exploitation des terres situées dans un périmètre proche de l'entreprise. Aujourd'hui, si des questionnements restent d'actualité, il n'est pas envisagé d'enclencher des études sur la modification de destination de ces parcelles.

Plateforme de stockage bois

Au moment de la rédaction du contrat, la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez envisageait la construction d'une nouvelle piscine intercommunale à Meslay du Maine dont le chauffage serait assuré grâce à une chaudière à bois déchiqueté associée à un réseau permettant de chauffer également les bâtiments voisins. Après une étude approfondie, le chauffage par la solution bois n'a pas été retenu pour des raisons d'économie du projet. Dans ces conditions, la construction d'une plateforme de stockage de bois n'est pas prévue à court terme.

• Compléments et nouvelles actions

Construction de bâtiments à vocation économique (redéfinition de l'action « Création de modules pour artisans »)

Cet intitulé plus générique vise à permettre d'intervenir sur un projet d'immobilier d'entreprise dont la destination et le lieu restent encore à définir.

Il est proposé une intervention de l'Etat à hauteur de 73 781 € et de la Région dans le cadre du CTR 2020 à hauteur de 364 784 €.

Etude sur la mise en place d'un pôle d'énergie renouvelable

Cette action a pour ambition d'envisager la création d'un espace ouvert au public sur le thème des énergies renouvelables. Il regrouperait différents partenaires que sont la recherche, l'industrie ou l'enseignement autour d'un projet global. Initialement porté par la Communauté de communes dans le contrat initial, l'avenant inscrirait la commune de Grez en Bouère comme maître d'ouvrage, avec un accompagnement de l'Etat porté à 19 000 €.

Création d'une halle au plan d'eau de Bouère

Cette action à maîtrise d'ouvrage communal vise à construire une halle près du plan d'eau afin de créer un espace d'accueil d'événements festifs, de création d'un marché de produits locaux ... Le CPER sur le volet Etat serait sollicité à hauteur de 10 000 €.

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **Valide l'avenant au Contrat de Plan Etat-Région tel que proposé.**
- **Autorise le Président à signer l'avenant à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.**

Dossier N°8 – Affaires Financières

BUDGET annexe ZI FRESNE GUIETNIERE – DM 2

Préambule

Vu les crédits insuffisants au chapitre 040, pour la constatation du stock final, Il convient à ce titre de voter les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
61521	Entretien de terrain		1 000,00 €
66111	Intérêts		- 1 000,00 €
7133-042	Variation des en cours de production	5,34 €	
773	Manats annulés sur exercice antérieur	- 5,34 €	
Total de la décision modificative n° 2/17		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2017		509 634,81 €	509 634,81 €
Pour mémoire décision modificative n°1		622,00 €	622,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		510 256,81 €	510 256,81 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
16441	Emprunt		-5,34 €
3355-040	Travaux		5,34 €
Total de la décision modificative n° 2/17		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2017		476 337,81 €	476 337,81 €
Pour mémoire décision modificative n°1		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		476 337,81 €	476 337,81 €

BUDGET annexe ZA la Chalopinière – DM 2

Préambule

Vu les crédits insuffisants au chapitre 040, pour la constatation du stock final, Il convient à ce titre de voter les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
7133-042	Variation des en cours de production	61,95 €	
74758	Subvention équilibre	- 61,95 €	
Total de la décision modificative n° 2/17		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2017		88 246,57 €	88 246,57 €
Pour mémoire décision modificative n°1		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		88 246,57 €	88 246,57 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Article	Libellé	Recettes	Dépenses
1641	Emprunt		- 61,95 €
3355-040	travaux		61,95 €
Total de la décision modificative n° 2/17		0,00 €	0,00 €
Pour mémoire Budget Primitif 2017		66 126,57 €	66 126,57 €
Pour mémoire décision modificative n°1		0,00 €	0,00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		66 126,57 €	66 126,57 €

REGULARISATION DES AMORTISSEMENTS PRATIQUES A TORT SUR LE BUDGET PRINCIPAL

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 7 NOVEMBRE 2017 AYANT LE MEME OBJET

La fiche inventaire 215-095 présentait un amortissement 2014 de 3 217 € alors que l'amortissement n'a débuté qu'en 2015 pour la somme de 3217 €, il convient d'ajuster le tableau présenté ci-dessous,

Préambule :

Lors du conseil communautaire du 13/06/2017, afin de régulariser des amortissements pratiqués à tort sur le budget principal, il avait été proposé d'ajuster la cadence d'amortissement à 20 ans pour les fiches concernées. Après avoir interrogé la DGFIP de la Mayenne sur le sujet, une réponse plus adaptée a été formulée concernant cette régularisation. Comme l'amortissement des biens inscrits aux comptes 21318 et 2151 n'entre pas dans le champ de l'amortissement obligatoire et n'a pas fait l'objet d'une délibération de l'assemblée délibérante décidant d'appliquer l'amortissement à ces biens. Les dotations aux amortissements ont donc été constatées à tort. Cela constitue ainsi une erreur dans l'application de la réglementation. Les corrections d'erreurs sur exercices clos sont mises en œuvre conformément à la note de service interministérielle DGCL-DGFIP du 12 juin 2014 : elles sont corrigées de manière rétrospective en situation nette.

A ce titre et pour des raisons économiques, il est proposé de rectifier les fiches inventaires suivantes du budget principal par des opérations d'ordre non budgétaires :

N° inventaire	Désignation	Valeur initiale	Compte d'acquisition	montant de l'amortissement pratiqué à tort en 2013	montant de l'amortissement pratiqué à tort en 2014	montant de l'amortissement pratiqué à tort en 2015	montant de l'amortissement pratiqué à tort en 2016	Montant total amorti à tort entre 2013 et 2016
213-409	TX SALLE SPORTS DE MESLAY	684 554,55 €	21318 - Autres bâtiments publics	- €	68 538,00 €	68 455,00 €	68 455,00 €	205 448,00 €
213-404	Atelier technique intercommunal	294 812,17 €	21318 - Autres bâtiments publics	- €	- €	29 481,00 €	29 481,00 €	58 962,00 €
213-431	TRAVAUX SALLE JUDO	67 391,20 €	21318 - Autres bâtiments publics	- €	- €	6 739,00 €	6 739,00 €	13 478,00 €
213-405	MEDIATHEQUE MESLAY	946 683,65 €	21318 - Autres bâtiments publics	- €	- €	94 668,00 €	94 668,00 €	189 336,00 €
213-403	SALLE SPORT BALLEE	2 359 546,69 €	21318 - Autres bâtiments publics	- €	- €	235 955,00 €	235 955,00 €	471 910,00 €
213-434-21318	AMGT POLE INTERCO	3 901,20 €	21318 - Autres bâtiments publics	260,00 €	260,00 €	260,00 €	260,00 €	1 040,00 €
218-508	VOIRIE 2008	36 085,08 €	2151 - Réseaux de voirie	1 804,00 €	1 804,00 €	1 804,00 €	1 804,00 €	7 216,00 €
218-655-2315	VOIRIE 2010	91 639,53 €	2151 - Réseaux de voirie	4 582,00 €	4 582,00 €	4 582,00 €	4 582,00 €	18 328,00 €
215-102	VOIRIE 2006	114 825,00 €	2151 - Réseaux de voirie	5 741,00 €	5 741,00 €	5 741,00 €	5 741,00 €	22 964,00 €
215-097	VOIRIE 2005	27 726,08 €	2151 - Réseaux de voirie	1 386,00 €	1 386,00 €	1 386,00 €	1 386,00 €	5 544,00 €
215-108	VOIRIE 2008 POSE GLISSIERE	65 564,25 €	2151 - Réseaux de voirie	3 278,00 €	3 278,00 €	3 278,00 €	3 278,00 €	13 112,00 €
215-109	VOIRIE 2009	58 364,31 €	2151 - Réseaux de voirie	2 918,00 €	2 918,00 €	2 918,00 €	2 918,00 €	11 672,00 €
215-103	VOIRIE 2007	126 001,95 €	2151 - Réseaux de voirie	6 300,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €	6 300,00 €	25 200,00 €
215-105	VOIRIE 2004	33 028,79 €	2151 - Réseaux de voirie	1 651,00 €	1 651,00 €	1 651,00 €	1 651,00 €	6 604,00 €
215-101	VOIRIE 2005	33 091,43 €	2151 - Réseaux de voirie	- €	1 655,00 €	1 655,00 €	1 655,00 €	4 965,00 €
215-089	VOIRIE 2011	86 764,03 €	2151 - Réseaux de voirie	- €	4 338,00 €	4 338,00 €	4 338,00 €	13 014,00 €
215-095	VOIRIE 2012	64 330,29 €	2151 - Réseaux de voirie	- €	- €	3 217,00 €	3 217,00 €	6 434,00 €
218-570-2151	VOIRIE 2009	35 618,61 €	2151 - Réseaux de voirie	- €	- €	1 781,00 €	1 781,00 €	3 562,00 €
215-116	VOIRIE 2013	51 200,93 €	2151 - Réseaux de voirie	- €	- €	- €	2 560,00 €	2 560,00 €
213-145	VOIRIE 2015	40 723,68 €	2151 - Réseaux de voirie	- €	- €	- €	2 036,00 €	2 036,00 €
TOTAL DES AMORTISSEMENTS PRATIQUES A TORT BUDGET PRINCIPAL				27 920,00 €	102 451,00 €	474 209,00 €	478 805,00 €	1 083 385,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- Valide la décision modificative n°2 du budget annexe ZI DU FRESNE/GUITERNIERE telle que présentée,
- Valide la décision modificative n°2 du budget annexe CHALOPINIERE telle que présentée,
- Décide la régularisation d'amortissements antérieurs pratiqués à tort sur le budget principal pour les comptes 21318 et 2151 entre 2013 et 2016 pour les fiches inventaires présentées.
- Autorise le Président à signer tous les documents inhérents aux présents dossiers.

Dossier N°9 – Acquisition et maintenance d'un logiciel gestion de clientèle et facturation de « Eau, assainissement et déchets » analyse des offres

Rapporteur, Le Président Bernard Boizard

1 – RAPPEL

Dans le cadre du transfert de compétences eau et assainissement (loi Notre), la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez souhaite se doter d'un outil de gestion clientèle efficace et performant, permettant, de plus, de reprendre l'ensemble de l'historique des données existantes provenant de différents systèmes.

Aussi, la CCPMG lance une consultation concernant la fourniture de logiciel de gestion clientèle et facturation de l'eau, de l'assainissement et des déchets et production du TIPI suivant les normes NFZ 63110 et 63111.

2 – CONSULTATION

La présente consultation fait l'objet d'une procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La présente consultation concerne "l'Acquisition et Maintenance d'un Logiciel de Gestion de Clientèle et de Facturation d'Eau, Assainissement et Ordures Ménagères et mise en œuvre du paiement par TIPI" prélèvements mensuels, prélèvements à l'échéance.

Les prestations que le titulaire doit fournir pour la solution sont :

- ▶ Fourniture et installation du logiciel de gestion clientèle et facturation y compris le Système de Gestion de Base de Données Relationnel,
- ▶ La reprise et la migration des données à partir d'un fichier informatique fourni par la collectivité,
- ▶ L'assistance au démarrage et paramétrage du logiciel. La conduite de projet et suivi de projet jusqu'à la mise en œuvre du logiciel.
- ▶ la formation des administrateurs et utilisateurs,
- ▶ la maintenance avec assistance téléphonique et/ou physique
- ▶ Les interfaces nécessaires pour assurer l'Interopérabilité avec d'autres produits ou la proposition de solutions palliatives (SIG, logiciel de comptabilité, radio relève gestion des stocks).
- ▶ L'assistance pour la facturation annuelle ou semestrielle

Prestations supplémentaires éventuelles :

- ▶ Le chiffrage de la PSE N°1 Solution intégrée de communication en direction des abonnés est obligatoire.
- ▶ Le chiffrage de la PSE N°2 Solution intégrée d'édition est obligatoire.
- ▶ Le chiffrage de la PSE N°3 Module devis - travaux est obligatoire.

Variantes :

- ▶ Les variantes sont autorisées.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés définis au sein du règlement de consultation.

- 1) Valeur technique : 70 %
- 2) Prix de la prestation : 30 %

Date de remise des offres : Lundi 30 octobre 2017 à 12 h 00 à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

3 – Analyse des offres

L'ouverture des plis s'est déroulée le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 00. 4 entreprises ont répondu ; 2 ont été auditionnées le jeudi 14 décembre : les entreprises JVS MAIRISTEM et INCOM.

	GFI	INCOM	JVS MAIRISTEM	KERLOG
	VALEUR TECHNIQUE			
Présentation de la société	130 millions de CA 1250 collaborateurs créée en 2010 logiciels métiers destinés aux secteurs public, santé et social, distribution et transport, assurance et finance	3 257 875 € de CA 38 personnes créée en 1989 clients : CC Pays de Craon SIAEP des Coevrons	25 529 824 € 224 salariés au 30.06.2016 créée en 1983 OMEGA : logiciel répondant à l'ensemble des secteurs d'activités des services des eaux, assainissement collectif et non collectif client : CC du Pays de l'Ernée	1 183 000 € créée en 2002 Kerlog est un éditeur de logiciels à destination de la récupération et du recyclage des déchets
Présentation du logiciel et fonctionnalités	logiciel composé d'écrans peu conviviaux, voire obsolètes - spécifications fonctionnelles - gestion des tournées et des relèves - facturation	oui oui ok sauf - pas d'édition des rôles de factures annulées - pas d'édition de liste des anomalies de factures - pas de gestion des rejets de prélèvement	progriciel OMEGA (Outil de Maîtrise de l'Eau et de la Gestion de l'Assainissement) travaille en partenariat avec STYX pour la gestion des OM oui transmission des données selon un descriptif de fichier fourni par JVS Mairistem (format CSV)	
Conditions de reprise et migration des données				
Interfaces :				
- bureautique	oui	oui	oui	
- Trésor Public	oui	oui	oui	
- SIG	oui	mise à disposition de vues ORACLE permettant au SIG de disposer des informations souhaitées	oui	pas d'info sur l'eau et l'assainissement
- radio relève	oui	oui	oui	
- gestion des stocks	oui	oui	oui	
Assistance technique et maintenance, garanties	assistance technique sur base extranet 2 340 €/an	comprise dans le contrat de maintenance - évolution de verion mises gradeusement à dispo dans le cadre du contrat de maintenance 2 990 €/an hors options	assistance évolutive, corrective et assistance téléphonique 5 449 €/an - 1ère année offerte	
Formation	2 journées d'accompagnement seulement	formation jusqu'à 5 agents dans nos locaux, 16 jours sur site	formation de 10 jours à définir	?
Délais de mise en œuvre	4 à 6 semaines à réception de la notification et des données nécessaires à la reprise	proposition d'un démarrage en mars 2018 sous condition d'une notification mi-novembre	8 semaines	5 semaines
CONCLUSIONS	Logiciel composé d'écrans obsolètes ne permettant pas un travail optimisé Formation non adaptée	Logiciel conforme aux éléments de consultation Logiciel conforme à la réglementation européenne de protection des données (1)	Logiciels conformes aux éléments de consultation Coût d'assistance annuel élevé	Logiciel de déchets sans présentation d'une facturation eau et assainissement Pas de formation
	PRIX			
Montant HT	24 470,00 €	47 605,00 €	62 033,15 €	68 366,00 €
PSE 1 - solution intégrée de communication en direction des abonnés	3 400,00 €	14 250,00 €	6 798,00 €	
PSE 2 - solution intégrée d'éditique	inclus dans l'offre de base	2 775,00 €	4 281,00 €	
PSE 3 - module devis - travaux	inclus dans l'offre de base	3 425,00 €	3 887,00 €	
	27 870,00 €	68 055,00 €	76 999,15 €	68 366,00 €
NOTATIONS DES OFFRES				
Valeur technique				
note sur 10	5	10	10	3
note pondérée (coef. 0,7)	3,5	7	7	2,1
Prix				
note sur 10	10,00	4,10	3,62	4,08
note pondérée (coef. 0,3)	3	1,23	1,09	1,22
Note obtenue	6,5	8,23	8,09	3,32
Classement	3	1	2	4

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- Valide l'offre INCOM
- Dit que les crédits seront inscrits sur les budgets 2018 des différents services concernés sur la base d'une répartition qui sera définie ultérieurement.
- Autorise le Président ou le Vice-président à signer l'offre INCOM et tous documents inhérents au présent dossier.

Dossier N°10 – Décision du Président et du Bureau 2^{ème} semestre 2017

Conformément aux articles L5211.10 et L2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application de la délibération du Conseil Communautaire en date du 20 Mai 2014, donnant délégation au Président et au Bureau, le Président rend compte des décisions prises :

Deuxième semestre 2017

BUDGET	OBJET	TIERS	Montant total HT	Montant total TTC
Principal	Garage de l'Ouest remplacement disques et plaquettes de frein AV 4836SZ53	GARAGE DE L OUEST	425,29 €	510,35 €
Principal	Vêtements de travail service technique	WURTH	219,96 €	263,95 €
Principal	Chaussures service technique	WURTH	425,04 €	510,05 €
Principal	Fourniture et pose d'un film adhésif SSIAD POLE SANTE MESLAY	BARON	505,00 €	606,00 €
ZA du Clos Macé	Division parcellaire parcelle 1654	Harry Langevin	505,00 €	606,00 €
Tourisme	Intervention pour réparation sur store banne détérioré	Métallerie URBAIN	785,00 €	942,00 €
Déchets	Cadenas city pour semi-enterrés	OREXAD QN	436,40 €	523,68 €
Tourisme	Couvercle regard poste refoulement swin golf	ARTECH	562,00 €	674,40 €
Principal	3 clés PPM1 pour l'entrée de l'école de Musique	GUYON	168,00 €	201,60 €
Principal-tourisme	2 coffre-fort, 1 pour la Chesnaie et 1 pour la com com	COURCIER	670,52 €	804,62 €
Principal	Divers matériel pour l'atelier	WURTH	390,07 €	468,08 €
Principal	Divers matériel pour l'atelier	WURTH	336,56 €	403,87 €
Principal	Echelle à corde	WURTH	1 013,81 €	1 216,57 €
Principal	Cylindre reversafe 3 clés	BEAUPLET	217,00 €	260,40 €
Principal	Souffleur à dos	DUCHEMIN	615,00 €	738,00 €
Principal	Changement chaudière 1 rue des Jardins à St Brice Chaudière Gaz	PELLOIN	4 372,39 €	4 622,94 €

Principal	CARTOUCHE MITIGEUR	TH-CHARPENTIER	440,54 €	528,65 €
TOURISME	Piquets, grillage, jambe de force...pour camping La Chesnaie	CAM 53	475,13 €	570,16 €
TOURISME	Arbres et tuteurs pour camping La Chesnaie	PEPINIERES DAUGUET	507,90 €	563,52 €
TOURISME	Panneaux de balisage circuits de randonnées	PIC BOIS	6 207,24 €	7 448,69 €
TOURISME	Barrière Camping La Chesnaie	AGRIAL	582,79 €	699,35 €
PRINCIPAL	Dossiers Fonds de concours - Engagement et Mandatement 2ème semestre 2017	Mairies du territoire		7 000,00 €
PRINCIPAL	PIG Année 2013-2015 - Engagement et Mandatement 2ème semestre 2017	Divers bénéficiaires		4 500,00 €
DECHETS	20 cadenas city 45	OREXAD QN	436,40 €	523,68 €
DECHETS	Réparations camion	SEMAT	13 276,56 €	15 931,87 €
DECHETS	Sac de levage pour Molok	ECO'LOR	2 711,00 €	3 253,20 €
DECHETS	Réparation grue BR 814 ZY	BLANCHARD	4 655,72 €	5 586,86 €
DECHETS	30 panneaux DIBON espaces propreté	AG PUB	1 780,00 €	2 136,00 €
CULTURE	Mobilier bibliothèques pour le réseau	DPC		959,68 €
CULTURE	Anti-virus pour 4 bibliothèques du réseau	CONTY		352,80 €
CULTURE	Vitrerie de la médiathèque de meslay du Maine	SPID		384,00 €
CULTURE	Cachet artistes + transport spectacle la Bazouge	Cie Robin et Juteau		1 060,00 €
CULTURE	cachet artistes + transport spectacle st denis du Maine	Cie Piment et langue d'oiseau		882,11 €
CULTURE	cachet artistes + transport spectacle Bouère	Cie Ecoutez voir		424,00 €
CULTURE	Cachets artistes Meslay du Maine dans le cadre de Tranzistour	Mayenne Culture		361,00 €
CULTURE	achats livres Médiathèque Grez en Bouère	Mlire		2 957,77 €
CULTURE	achats livres Médiathèque Grez en Bouère	jeux bouquine		2 458,14 €
CULTURE	achats CD médiathèque de grez en Bouère	Corneille		783,71 €
CULTURE	achats de livres médiathèque de meslay du Maine	Mlire		5 246,16 €
CULTURE	achats de livres médiathèque de meslay du Maine	jeux bouquine		302,58 €
CULTURE	achats de livres en grands caractères médiathèque de meslay du maine	A vue d'œil		4 753,43 €
CULTURE	achats de CD médiathèque de meslay du Maine	Corneille		333,77 €
CULTURE	achats de DVD médiathèque de meslay du Maine	COLACO		1 000,42 €
CULTURE	achats de livres pour le réseau	Mlire		1 796,51 €
CULTURE	achats de livres pour le réseau	jeux bouquine		1 162,55 €
CULTURE	achats de livres pour le réseau	Corneille		1 748,42 €

CULTURE	achats de livres pour le réseau	Mlire anjou Château Gontier	1 947,46 €
CULTURE	achats de livres pour le réseau	A vue d'œil	970,97 €
Sport	transport piscine	STAO	2 083,96 €
sport	achat prise	jegrimpe	599,00 €
sport	nettoyage tatamis	onet	324,00 €
sport	remplacement des douchettes	sas thermic charpentier	326,08 €
sport	location de nacelle	kiloutou	404,30 €
enf/jeunesse	alimentation séjours été	nicodis	378,37 €
enf/jeunesse	alimentation séjours été	sas chabodiere	400,96 €
enf/jeunesse	alimentation séjours automne	sas flunch	422,50 €
enf/jeunesse	t-shirts koko lanta	sa franck sports	462,33 €
enf/jeunesse	hebergement séjour été	la gachère	598,80 €
enf/jeunesse	hebergement séjour automne	sarl baignolet hotel	1 197,20 €
enf/jeunesse	acompte séjour neige 2018	sarl le lustou	1 026,00 €
enf/jeunesse	loc minibus été	handball Meslay/vaiges	438,50 €
enf/jeunesse	transport séjour automne	STAO	1 670,00 €
enf/jeunesse	activité surf séjour été	ohana surf	810,00 €
enf/jeunesse	sortie été	o gliss park	751,40 €
enf/jeunesse	sortie été	festiland	325,00 €
enf/jeunesse	sortie parc astérix automne	grevin et compagnie	1 128,00 €
enf/jeunesse	transport escalade	stao	1 031,00 €
enf/jeunesse	transport voile	stao	7 626,67 €
enf/jeunesse	fournitures rased	bpm bureautique	307,45 €
enf/jeunesse	entretien minibus	garage de l'hippodrome	614,72 €
enf/jeunesse	psychomotricité	mariel	510,00 €

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte des décisions prises.

DATES REUNIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE **1^{er} Semestre 2018**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE ; Réunions à 20h30 salle Amphi - Pole intercommunal

- Mardi 30 janvier
- Mardi 20 février
- Mardi 20 mars
- Mardi 27 mars
- Mardi 24 avril
- Mardi 29 mai
- Mardi 26 juin

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Les membres du Conseil Communautaire prennent acte des dates proposées.

DIVERS

EOLIENNES : recettes IFER

- Ludovic Pennel, Maire de la Commune de le Buret demande au Président de la Communauté de Communes de mettre à l'étude la question du reversement d'une partie de l'IFER générée par l'implantation des éoliennes, à la commune d'implantation.
- Le Président prend note de la question qui sera évoquée dans le cadre du DOB 2018.

COMPETENCE GEMAPI :

- Roland Foucault pose la question de l'organisation de la compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018.
- Le Président rappelle que la Communauté de Communes aura effectivement cette compétence au 1^{er} janvier 2018, que des études sont en cours avec l'aide des différents syndicats de bassin existants et que la finalisation de l'organisation sera affirmée début 2018.

Dans l'attente de la mise en place de cette organisation, les syndicats de bassin actuels vont être transformés en syndicats mixtes par arrêtés préfectoraux et la Communauté de Communes sera représentés dans ces différents syndicats mixtes pour 2018. Il va rester à étudier la question des financements.

Fin de la séance à 21h

Procès-Verbal du conseil communautaire du 19 décembre 2017
Signature par voie délibérative

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Langlois	Gustave	
BANNES	Lavoué	Christian	
BAZOUGERS	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Ferran	David	
BAZOUGERS	Landelle	Jérôme	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Gangnat	Pascal	
BOUERE	Chauveau	Jacky	
BOUERE	Avallart	Pierre	
CHEMERE LE ROI	Besnier	Evelyne	
GREZ EN BOUERE	Lassalle	Jean-François	
GREZ EN BOUERE	Foucher	Michel	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Legeay	Franck	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
LE BIGNON DU MAINE	Bellay	Jean-Louis	
MAISONCELLES DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Gautier	Huguette	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Bruneau	Sylvie	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
PREAUX	Foucault	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINT BRICE	Boisseau	André	
SAINT CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
SAINT LOUP DU DORAT	Bréhin	Jean-Claude	
VAL DU MAINE	Cottreau	Michel	
VAL DU MAINE	Ricordeau-Maillet	Martine	
VILLIES CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Buchot	André	